Après avoir critiqué les appels à faire barrage au RN, Laurence Boccolini porte plainte pour des menaces de viol et de mort contre sa fille

10/11/2026 à 19h15



Laurence Boccolini dit avoir porté plainte après des menaces particulièrement violentes visant sa fille. La chroniqueuse de l'émission *Tout beau tout neuf*, sur W9, s'est exprimée lundi 9 novembre sur les insultes et messages haineux qu'elle affirme recevoir depuis plusieurs semaines.

Le point de départ : sa critique des artistes appelant à faire barrage au RN

Le 13 octobre, sur le même plateau, l'ancienne présentatrice du *Maillon faible* avait critiqué les personnalités du spectacle qui donnent des consignes de vote, notamment celles qui exhortent les électeurs à faire barrage au Rassemblement national. Elle défendait l'idée que chacun puisse voter librement, sans injonction des célébrités.

Ses propos ont suscité une forte polémique sur les réseaux sociaux. L'animatrice explique y avoir été traitée de « facho », de « raciste » ou de « nazie ». Elle dénonce désormais un message souhaitant le viol et la mort de son enfant, après lequel elle a rendu publique une copie du procès-verbal de sa plainte.

Lors de l'émission du 9 novembre, elle a expliqué avoir déposé plainte « par principe » tout en exprimant son scepticisme sur la possibilité d'identifier l'auteur des messages. Elle s'est également étonnée de voir certains internautes approuver publiquement ces menaces.

Laurence Boccolini n'avait pas appelé à voter pour le RN. Elle a précisé qu'elle aurait formulé la même critique contre des personnalités prenant position pour empêcher l'arrivée de La France insoumise au pouvoir. Les auteurs des menaces n'étant pas identifiés publiquement à ce stade, il serait abusif de les attribuer à un parti ou à un courant politique déterminé.

Photo d'archives : Laurence Boccolini sur le plateau de « Quotidien » (capture TMC publiée par Purepeople). Cette image ne correspond pas à l'émission du 9 novembre 2026.

Sources : TV Magazine / Le Figaro, 9 novembre 2026 ; Télé Star, 10 novembre 2026.